



BIARRITZ

# DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM

## ➔ POUR UN MAJEUR

Dépôt de la demande **par l'intéressé en personne**

### **POUR UN MAJEUR SOUS TUTELLE**

Demande faite par son tuteur

Présence **obligatoire** du tuteur **ET** du majeur sous tutelle **au dépôt** de la demande

## ➔ POUR UN MINEUR

### ① **POUR LES PLUS DE 13 ANS**

Consentement **obligatoire** de l'enfant

**Présence obligatoire** du représentant légal **ET** de l'enfant **au dépôt** de la demande

### ① **POUR LES MOINS DE 13 ANS**

Dépôt de la demande par son représentant légal

L'imprimé de demande de changement de prénom à compléter et signer est à télécharger sur le site de la ville de Biarritz ou à retirer en mairie sur rendez-vous

### DEPÔT DU DOSSIER SANS RENDEZ-VOUS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45

**ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES DE TOUS LES DOCUMENTS SONT À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT AU MOMENT DU DÉPÔT DU DOSSIER (SINON REFUS DU DOSSIER)**



La demande peut être effectuée à la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance.

Le changement de prénom doit avoir **un intérêt légitime**.

**L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.**

# JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Justificatif  
d'identité  
et de  
résidence

ORIGINAL  
+  
PHOTOCOPIE

- Copie intégrale de l'acte de naissance **de moins de 3 mois**
- Pièce d'identité en cours de validité de la personne concernée
  - Pour un mineur,
    - pièce d'identité en cours de validité de l'enfant
    - **et** pièce d'identité en cours de validité du ou des représentants légaux.
  - Pour un majeur sous tutelle,
    - pièce d'identité en cours de validité du majeur
    - et pièce d'identité en cours de validité du tuteur
    - copie de la décision judiciaire désignant le tuteur
- Justificatif de domicile récent
  - Si vous habitez chez quelqu'un**, cette personne doit vous fournir :
    - une **attestation sur l'honneur** indiquant que vous résidez bien chez elle
    - et un **justificatif de domicile récent à son nom**

Justificatif  
de l'intérêt  
légitime  
de la  
demande

L'intéressé devra remettre toute pièce justifiant de **l'intérêt légitime du changement de prénom**.

En fonction de votre situation, vous pouvez fournir :

- **Enfance ou scolarité :**  
Certificat d'accouchement, copie du carnet de santé, copie du livret de famille, copies des diplômes, etc...
- **Vie professionnelle :**  
Contrat de travail, attestation de collègue de travail (accompagnées d'une pièce d'identité), copies de courriels professionnels, bulletins de salaire, etc...
- **Vie administrative :**  
Copies de pièces d'identité anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition, justificatif de domicile, etc...
- **Certificats médicaux** établissant de vos difficultés rencontrées par le port d'un prénom déterminé

Pièces à  
Fournir en  
Fonction de  
la situation

Pour mettre à jour l'ensemble des actes de l'Etat Civil, **suyvant votre situation**, fournir :

- **la copie intégrale de :**
  - l'acte de naissance de l'époux ou du partenaire de Pacs
  - l'acte de naissance de **chacun des enfants**
  - l'acte de mariage
- **le livret de famille**

Procédure  
De décision

- La décision sera communiquée au demandeur dans un délai raisonnable, le cas échéant à l'issue d'une audition ultérieure
- Si l'officier de l'Etat Civil prend une **décision d'autorisation** de changement de prénom, le demandeur reçoit une copie de la décision
- Si l'officier de l'Etat Civil estime que **la demande ne revêt pas un intérêt légitime**, il saisit le procureur de la République pour décision et en informe le demandeur
- **Si le Procureur de la République s'oppose au changement de prénom**, le demandeur ou son représentant légal peut saisir le juge aux affaires familiales